

## La vie quotidienne au Grand Séminaire avant le Concile Vatican II

*par Henri Beaumont, ptre*

Jusqu'en septembre 1959, date du déménagement à la Cité universitaire, les prêtres et les séminaristes du Grand Séminaire de Québec résidaient au Vieux Séminaire; la plupart des chambres étaient situées dans la résidence actuelle des prêtres du Séminaire. Les séminaristes de première année avaient leur chambre à l'étage supérieur de la plus ancienne aile du Séminaire, l'aile de la procure, dans un secteur qui était appelé "les missions". Chaque séminariste avait sa chambre individuelle, mais sans eau courante. Les chambres étaient munies d'un bassin et d'un pot que chacun allait remplir au robinet situé à l'extrémité de chaque corridor, pour "faire sa toilette".

Le nombre de séminaristes approchait ou même dépassait les deux cents. La plupart d'entre eux étaient francophones, mais près de dix pour cent venaient de diocèses anglophones du Canada ou des Etats-Unis, ou de diocèses latino-américains. Se sont ajoutés à l'occasion quelques Coréens, Japonais, Haïtiens et Africains.

Le règlement des jours ordinaires était le suivant. Un séminariste était désigné pour signaler l'heure du lever: il frappait à chaque porte en disant "Benedicamus Domino", et de l'intérieur, chacun répondait "Deo Gratias", indiquant ainsi qu'il était bien éveillé. À 6:00 heures, les séminaristes se rendaient à la chapelle pour la méditation en commun, suivie de la messe à 6:30 heures. Après le déjeuner, à 7:30 heures, tous prenaient environ une demi-heure de récréation, passée obligatoirement dans la cour extérieure. Durant l'avant-midi, les cours commençaient à 8:30 heures pour se terminer à 10:30 heures, et étaient suivis d'une période d'étude, jusqu'à 11:45 heures. A ce moment le groupe se réunissait dans la salle commune pour un exercice appelé "examen particulier", sorte de réflexion sur un point particulier de la vie spirituelle.

Après le dîner, à midi, c'était récréation les séminaristes devaient passer au moins une demi-heure à l'extérieur, puis ceux qui le désiraient pouvaient faire la sieste, jusqu'à 13:30 heures, au début des cours qui duraient jusqu'à 15:30 heures. De 15:30 heures jusqu'à 16 heures, demi-heure de récréation, suivie d'une étude, jusqu'à 18:00 heures. À ce moment, les séminaristes se réunissaient pour la récitation du chapelet, puis d'une lecture spirituelle donnée par le supérieur. Le souper se prenait à 18:30 heures et était suivi d'une récréation, habituellement passée à l'extérieur, prière du soir, puis l'étude jusqu'au coucher, entre 21:00 heures et 22:00 heures. A 22:00 heures, toutes les lumières devaient être éteintes.

La journée de congé était fixée au jeudi; le matin cependant, le supérieur donnait une conférence sur un sujet de "pastorale". Durant l'après-midi de congé, les séminaristes pouvaient faire une promenade dans la ville, ordinairement avec un confrère mais une permission était requise pour faire une visite dans une résidence privée. Chacun devait être de retour pour 17:00 heures. A certaines occasions spéciales, en cours d'année, une visite dans les familles était autorisée.

Le dimanche, les séminaristes assistaient d'abord à la messe de communauté, en la chapelle du Grand Séminaire, à l'heure habituelle, puis ils se rendaient à la Basilique pour la grand'messe paroissiale, à 10:45 heures. Dans l'après-midi, de 14:00 à 16:00 heures, chacun pouvait recevoir les membres de sa famille ou des amis au parloir puis à 16 00 heures, le directeur spirituel donnait un "cours de spiritualité". Après le souper, à 19:30 heures, tous se rendaient de nouveau à la Basilique pour les Vêpres solennelles.

L'année de résidence commençait au début de septembre pour se terminer vers le 10 juin. Le jour de la rentrée était marqué par une cérémonie de "prise de soutanes", habituellement présidée par un évêque : chaque nouveau séminariste entrait dans la cathédrale portant sa soutane sur son bras, puis l'évêque procédait à la bénédiction des soutanes que chacun allait revêtir dans la sacristie et rentrait de nouveau avec ce "nouveau costume". Le port de cette soutane était obligatoire durant l'année, tant à l'intérieur de la maison, en dehors de sa chambre, qu'à l'extérieur du Séminaire même pour le sport.

Durant l'année, pour s'initier à leur travail futur, les séminaristes étaient invités à donner des leçons de catéchisme aux jeunes dans diverses écoles de la ville. De plus, chacun devait participer à un "cercle de prédication", préparer et donner un sermon devant les confrères de sa classe. Un prêtre était désigné comme superviseur pour chaque classe et faisait les commentaires opportuns sur le sermon donné; les confrères pouvaient aussi ajouter leurs remarques et commentaires propres à améliorer la prédication. Un complément de (sic) aussi apporté par la rencontre de spécialistes en divers secteurs, comme l'Action catholique, les questions sociales, ou sur un point particulier de pastorale.

Les vacances d'été, qui duraient environ deux mois et demi, se passaient pour la plupart, dans les familles. Il était évidemment permis d'exécuter des travaux sur la ferme familiale ou à la maison de ses parents, ou encore d'aider bénévolement des parents ou des voisins mais le travail rémunéré, par exemple "sur la construction" ou en usine, n'était habituellement pas toléré. Plusieurs travaillaient cependant dans les colonies de vacances ou les terrains de jeux, ce qui était normal.

En plus des vacances d'été, seules les vacances de Noël se passaient à l'extérieur du Séminaire. En raison des solennités de Noël, les séminaristes participaient aux célébrations liturgiques et ne quittaient que le lendemain de Noël. Pendant quelques années, le jour même de Noël une fête était organisée et un repas servi pour les familles pauvres que les séminaristes allaient visiter. Les vacances duraient deux semaines. Les autres vacances plus courtes, comme celles de Pâques, se passaient au Séminaire. Lorsqu'une sortie générale était autorisée, par exemple le lundi de Pâques, chacun devait revenir pour le souper.

Le règlement d'alors était beaucoup plus précis que celui d'aujourd'hui, mais il correspondait à des conditions sociales et ecclésiastiques de l'époque. Comme toujours cependant, il n'était formateur que dans la mesure où chacun s'y engageait volontairement, et non dans une observance purement extérieure. Comme aujourd'hui également, la faiblesse humaine pouvait laisser place à un écart plus ou moins volontaire entre l'idéal proposé et sa réalisation. Cependant, lorsqu'un séminariste présumait une permission ou manquait à un point extérieur du règlement, il était fortement invité à "faire la coulpe",

c'est-à-dire à aller simplement accuser son manquement au supérieur ou à son représentant. Il est entendu que le supérieur ne pouvait s'ingérer dans les questions de conscience ou du "for interne", qui étaient comme aujourd'hui du ressort de chacun avec son conseiller spirituel.

La vie de chaque personne se déroule toujours dans des conditions sociales et culturelles très précises, mais le fond de nature humaine est toujours le même. Aussi, autrefois comme aujourd'hui, la vie au Séminaire déroulait dans des liens de fraternité ou d'amitié, avec des taquineries ou des "tours" que les séminaristes d'aujourd'hui n'ont pas toujours été les premiers à exécuter. Se glissaient aussi dans la vie les limites et les faiblesses de chacun, ce qui préparait à une vision réaliste de l'existence concrète que chaque être humain doit accepter. Nous ne pouvons toujours vivre en plein soleil, mais il faut également de l'ombre, des nuages. Nous devons cependant toujours nous convaincre, selon le mot de Thérèse de l'Enfant-Jésus, que "derrière les nuages, le soleil luit encore".

\*Source : Beaumont, H., 1998, « La vie quotidienne au Grand Séminaire avant le Concile Vatican II », *Séminaire de Québec*, en ligne : [http://www.seminairedequebec.ca/francais/institution/forma\\_vie.htm](http://www.seminairedequebec.ca/francais/institution/forma_vie.htm), consulté en août 2011, 3p.